

**COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA
COMMUNE DE LIMEUIL**

SEANCE DU 3 septembre 2012

Nombre de conseillers :	
En exercice : 9	L'an deux mil douze, le 3 septembre à 19h00,
Présents : 6	le Conseil Municipal de la commune de Limeuil, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy THOMASSET, le Maire.
Votants : 6	Date d'envoi de la convocation : 29 août 2012
Conseillers présents :	Mrs. THOMASSET, LESCURE, BOYER Mmes RIVIERE, MACKENZIE-PEERS, BORGES,
Conseillers absents :	Mr. HERVE. Mme LANDON. MAILLET
Ont donné procuration :	
Secrétaire :	BORGES Virginie

1- Approbation du procès verbal du conseil Municipal du 26 juin 2012

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 juin 2012.

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 juin 2012 est approuvé à **l'UNANIMITÉ DES MEMBRES présents**

1- Points divers de l'ordre du jour

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur les sujets « divers » de l'ordre du jour :

- Admission en non valeur
- Demande de subventions chapelle ST Martin pour maîtrise d'oeuvre
- Demande subvention chapelle St Martin pour travaux

2012-01- Demande de prêt CDC

Monsieur le maire présente une proposition de prêt de la CDC pour financer les travaux d'aménagement du Bourg dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant du prêt : 200 000€

Durée : 15 ans

Taux d'intérêt : 4,79€

Périodicité des échéances : annuelle

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Accepte par : 6 voix pour 0 voix contre 0 abstention

Ce prêt et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous documents s'y rapportant

2012-02- demande de subvention a la DRAC pour la mission de diagnostic des travaux de la chapelle St Martin

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour les travaux de mission diagnostic de la chapelle St Martin d'un coût de 9900€ H.T. il est nécessaire de demander à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) une subvention d'un montant de 4950€, correspondant à 50% du coût des travaux

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Approuve par : 6 voix pour 0 voix contre 0 abstention

Cette demande de subvention

2012-03- demande subvention à la DRAC pour la mission de base des travaux de la chapelle St Martin

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour les travaux de mission de base de la chapelle St Martin d'un coût de 16200€ H.T. il est nécessaire de demander à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) une subvention d'un montant de 6480€, correspondant à 40% du coût des travaux

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Approuve par : 6 voix pour 0 voix contre 0 abstention

Cette demande de subvention

2012-04- Demande de subvention à la DRAC pour les travaux de la chapelle St Martin

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour les travaux de restauration de la chapelle St Martin d'un coût de 140 000€€ H.T. il est nécessaire de demander à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) une subvention d'un montant de 56 000€, correspondant à 40% du coût des travaux

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Approuve par : 6 voix pour 0 voix contre 0 abstention

Cette demande de subvention

2012-05- - Demande de subvention au Conseil Régional pour les travaux de la chapelle St Martin

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour les travaux de restauration de la chapelle St Martin d'un coût de 140 000€€ H.T. il est nécessaire de demander au Conseil Régional une subvention d'un montant de 28 000€, correspondant à 20% du coût des travaux

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Approuve par : 6 voix pour 0 voix contre 0 abstention

Cette demande de subvention

2012-06- Demande de subvention au Conseil Général pour les travaux de la chapelle St Martin

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour les travaux de restauration de la chapelle St Martin d'un coût de 140 000€ H.T. il est nécessaire de demander au Conseil Général une subvention d'un montant de 14 000€, correspondant à 10% du coût des travaux

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Approuve par : 6 voix pour 0 voix contre 0 abstention

Cette demande de subvention

2012-07 - Modification de la régie de l'office de tourisme

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'ajouter à la régie de OT la vente du Topo guide autour du Buisson au prix de 2,50€

Après en avoir délibéré,

Approuve par : 6 voix pour 0 voix contre 0 abstention

Cette modification de la régie de l' OT

2012-08- Prix stationnement horodateur

Monsieur le Maire propose de supprimer le tarif de 1€ pour 1 heure de stationnement

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Accepte par : 6 voix pour 0 voix contre 0 abstention

Cette suppression

2012-09- Transport scolaire pour le collège de Belvès

Monsieur le Maire présente une demande de participation pour le transport scolaire de 2 enfants habitant Limeuil scolarisés au collège de Belvès pour un coût annuel de 158€ par enfant

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

accepte par : 6 voix pour 0 voix contre 0 abstention

la participation de 158€ par enfant pour le transport scolaire au collège de Belvès

2012-10Virement de crédits service AEP

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à des virements de crédit comme suit :

C/ 701249 reversement redevance pollution + 1520€

C/ 022 dépenses imprévues - 1520€

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

accepte par : 6 voix pour 0 voix contre 0 abstention

ces virements de crédit

2012-11- Admission en non valeur

Monsieur le Maire présente deux demandes d'admission en non valeur pour des dettes irrécouvrables pour un montant total de 387,00€

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

décide par : 6 voix pour 0 voix contre 0 abstention

de refuser l'admission en non valeur de la somme de 331,94€

d'accepter l'admission en non valeur d'un montant de 55,06€ suite au décès de l'intéressé .

Le Maire,

Guy THOMASSET